



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E178197

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2024

ÉDITÉ LE 15/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/05/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 811 497 817 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO SV75178820

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO SV75178820

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CONCEPT ENERGY

9 RUE DES FONTANIERES
69670 VAUGNERAY

Téléphone : 06 80 31 54 14

Portable :

Site Internet :

E-mail : conceptenergy69@gmail.com

Responsabilité légale :

LE CORTI GROUP (850 947 722) / CORTINOVIS JIMMY ROGER CALIXTE
PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/06/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	06/06/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/06/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	20/09/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.